

Géoméga annonce une première clôture de financement

- Un partenaire-fournisseur de terres rares basé en Europe contribue à une majorité des fonds;
- Les fonds seront utilisés pour la construction d'une usine de démonstration de terres rares au Québec, Canada.

Montréal, July 3, 2019 – Ressources Géoméga Inc. («Geomega» ou la «Société») (TSX.V: GMA) annonce la première clôture d'un placement privé sans courtier (l'«offre») d'un montant de 914 255 \$, soit un total de 6 530 393 actions (les «actions») au prix de 0,14 \$ par action. Le placement consiste en une action ordinaire (chacune étant une « action ordinaire ») et un demi bon de souscription d'actions (chaque bon de souscription est un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,20 \$ l'action pendant une période de vingt-quatre (24) mois à compter de la date de clôture. La Société devrait fermer une dernière tranche du placement plus tard en juillet 2019, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires, y compris de l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Les titres devant être émis dans le cadre du placement auront une période de conservation de quatre mois et un jour à compter de leur émission. La majeure partie du financement a été obtenue auprès d'un partenaire-fournisseur européen, mais en raison d'un accord de confidentialité et du caractère stratégique de cette première usine de démonstration de recyclage des terres rares au Canada, l'investisseur en question a demandé à rester anonyme.

« Géoméga souhaite la bienvenue à notre nouveau partenaire stratégique en tant qu'actionnaire de la Société. Notre objectif est très simple : nous aider à garantir un approvisionnement en terres rares propre et durable en Europe et en Amérique du Nord, sans dépendre de la Chine. Notre usine pilote de traitement et de recyclage des terres rares ouvre la porte à la production au Canada, ce qui, à notre avis, se traduira par un développement futur d'activités minières et connexes au Canada. Il s'agit de la première étape dans l'obtention du financement nécessaire, d'un total de 2 millions de dollars, pour la construction de l'usine de démonstration. Les discussions pour les fonds restants sont toujours en cours avec divers niveaux du gouvernement et groupes institutionnels et une mise à jour sera fournie dès que possible. » a commenté Kiril Mugerma, président et chef de la direction de Geomega.

La Société affectera le produit du placement à l'aménagement de l'usine de démonstration, au fonds de roulement et aux frais d'exploitation.

Certains membres de la direction et du conseil de la Société, soit Kiril Mugerma, notamment Kosta Kostic, Mario Spino, Jean Demers, administrateurs de la Société, Kiril Mugerma, président et chef de la direction, et Alain Cayer, vice-président Exploration, ont participé à cette première clôture du placement pour un montant total de 58 030 \$ (la « participation des initiés »). La participation des initiés est considérée comme

une « **transaction par partie liée** » en vertu du Règlement 61-101 sur la protection des détenteurs de titres minoritaires dans les transactions spéciales (Québec) («**Règlement 61-101**») et la Politique 5.9 correspondante de la TSXV; toutefois, la participation des initiés est exempte de l'évaluation formelle et des exigences d'approbation des actionnaires minoritaires prévues au Règlement 61-101 conformément aux articles 5.5 a) et 5.7 (1) a) dudit Règlement 61-101. L'exemption repose sur le fait que ni la valeur marchande de la participation des initiés ni la contrepartie versée ne dépassent 25% de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de rapport de changement important au moins 21 jours avant la première clôture du placement puisque la participation des initiés n'était pas déterminée à ce moment-là et la Société souhaitait fermer le placement rapidement pour des motifs commerciaux raisonnables.

Par ailleurs, le 14 juin 2019, la Société a conclu une transaction privée exonérée pour la vente de 1 000 000 de ses actions de Kintavar Exploration Inc., à un prix de 0,16 \$ l'action, pour un produit de 160 000 \$. La transaction a été effectuée conformément aux dispenses de prospectus disponibles et constitue une cession unique d'actions de Kintavar. La Société n'a pas l'intention de procéder à d'autres cessions de ses avoirs dans Kintavar pour le moment.

Dans le cadre de ce placement privé, la Société a versé une rémunération de 2 240 \$ en espèces et a émis 16 000 options de courtiers non transférables permettant l'acquisition d'un nombre équivalent d'actions ordinaires au prix de 0,20 \$, pouvant être exercé pendant une période de vingt-quatre (24) mois et sous réserve d'une période de rétention de quatre mois plus un jour à compter de la date de clôture

À propos de GéoMégA (www.geomega.ca)

Basé à Montréal, Canada, Ressources Géoméga a développé la « technologie ISR » exclusive et respectueuse de l'environnement qui recycle les éléments de terres rares en se concentrant sur l'industrie des aimants permanents et produit quatre éléments de terres rares à forte demande et à fort prix (ÉTRFF - en particulier Nd, Pr, Tb, Dy).

La société vise 2020 pour la production initiale à partir de sa première usine à échelle commerciale destinée à l'approvisionnement d'ÉTRFF en Amérique du Nord et dans d'autres parties du monde.

Géoméga est également propriétaire du gisement de carbonatite de terres rares Montviel et détient plus de 16,8 millions d'actions, représentant environ 20% des actions émises et en circulation de Kintavar Exploration Inc. (KTR.V), une société d'exploration minière qui fait avancer le projet de cuivre stratiform de Mitchi au Québec.

Pour plus d'informations, contactez :

Kiril Mugerma
President and CEO
Geomega
450-641-5119 ext.5653
kmugerma@geomega.ca

Dave Burwell
Vice President

The Howard Group Inc.
Tel: 403-221-0915
Sans frais: 1-888-221-0915
dave@howardgroupinc.com

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Ce communiqué de presse peut contenir de l'information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective et les énoncés prospectifs peuvent inclure entre autres, des énoncés relatifs aux projets, les coûts, les objectifs et la performance de la Société, ou des hypothèses relatives à ce qui précède. Dans ce communiqué de presse, les termes comme « pouvoir », « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention », « planifier », « prévoir », « potentiel », « projets », « estimer », « continuer », ou des variantes ou des formes négatives de tels termes ou encore d'une terminologie comparable, sont utilisés pour identifier des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie des rendements ou résultats futurs, et ne devraient pas nécessairement donner des indications précises concernant le moment qu'un tel rendement pourra être réalisé. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective de ce communiqué de presse se concrétiseront, y compris la commercialisation des technologies mentionnées ci-dessus, ou, si l'un ou l'autre de ces événements se concrétisent, quels seront les avantages que la Société en tirera. L'information prospective et les énoncés prospectifs sont basés sur l'information disponible au moment de la diffusion de ce communiqué de presse et/ou sur les prévisions faites de bonne foi par la direction, sous réserve des incertitudes, hypothèses et autres facteurs prévus ou non dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques, incertitudes et hypothèses incluent sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique portant sur les facteurs de risque de la notice annuelle de la Société, pour l'exercice terminé le 31 mai 2018, y compris la disponibilité de matières premières provenant de tierces parties raisonnablement disponibles pour l'usine de démonstration, laquelle est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com; qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les résultats à venir de la Société soient considérablement différents de ceux indiqués de façon explicite ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. La Société n'entend pas ni ne s'engage à actualiser ou revoir l'information prospective ou les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse à la lumière de nouveaux renseignements, subséquents ou autres, sauf dans les cas prévus par les lois applicables.